

Pour diffusion immédiate

*Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Pour obtenir une description des facteurs de risque et des hypothèses connexes, veuillez consulter la section Mise en garde concernant les déclarations prospectives et les autres sections pertinentes de ce communiqué de presse.*

## **BCE présente ses résultats du deuxième trimestre de 2020**

- **Résultats qui soulignent la résilience des activités de BCE, ses réseaux large bande de premier plan et sa situation financière robuste malgré les conséquences de la pandémie de COVID-19 à l'échelle de l'entreprise**
- **Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation solides de 2 562 millions \$, en hausse de 22,4 %; flux de trésorerie disponibles de 1 611 millions \$, soit une croissance de 49,7 %**
- **Trésorerie de 5,4 milliards \$ à la fin du T2 qui procure une marge de manœuvre financière considérable pour la réalisation des dépenses d'investissement prévues en 2020 et le versement de dividendes sur actions ordinaires de BCE**
- **50 121 ajouts nets d'abonnés des services sans fil, Internet et de télé IP de détail au total au T2, malgré la réduction significative des activités commerciales; plus de 10 millions d'abonnés des services sans fil**
- **Diminution du BAIIA ajusté de BCE de 9,4 %; marge consolidée essentiellement stable à 43,5 % du fait de la réduction de 8,9 % des coûts d'exploitation**
- **Bâtir les meilleurs réseaux : programme de construction du réseau de fibre optique maintenant achevé à 55 %; 400 000 foyers ruraux équipés de la technologie du service Internet résidentiel sans fil; lancement du plus vaste réseau 5G sans fil au Canada**
- **Bénéfice net de 294 millions \$; bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 237 millions \$, ou 0,26 \$ par action ordinaire; bénéfice net ajusté de 573 millions \$ générant un BPA ajusté de 0,63 \$**
- **Dividende sur actions ordinaires de 0,8325 \$ déclaré pour le T3, en hausse de 5 % par rapport à l'exercice précédent**

MONTRÉAL, le 6 août 2020 – BCE Inc. (TSX, NYSE : BCE) a présenté aujourd'hui ses résultats du deuxième trimestre (T2) de l'exercice 2020.

« Alors même que les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur tous les secteurs de l'économie s'accéléraient au deuxième trimestre, Bell a poursuivi l'expansion de ses réseaux de prochaine génération dans les régions urbaines et rurales du Canada, accru sa part du marché dans les réseaux à large bande sans fil et sur fil en mettant l'accent sur l'expérience client, et dégagé la croissance continue des flux de trésorerie disponibles qui alimente à la fois son leadership en matière d'investissement et les rendements aux actionnaires de BCE », a affirmé Mirko Bibic, président et chef de la direction de BCE et de Bell Canada. « La performance de Bell au T2 a fait ressortir l'envergure et la résilience de nos réseaux, la solidité de nos assises financières ainsi que le succès de l'équipe de Bell à faire en sorte que les Canadiens restent connectés et informés durant la crise de la COVID-19. »

« À mesure que l'activité économique continue de se raffermir, Bell poursuivra son élan opérationnel tout en conservant la marge de manœuvre financière nécessaire pour assurer la progression de sa stratégie d'investissement à l'échelle nationale et le versement du dividende sur actions ordinaires de BCE. Appuyée par un bilan solide et les meilleurs réseaux, l'équipe dévouée et chevronnée de Bell est fière de jouer un rôle essentiel dans la reprise économique du Canada, ajoute M. Bibic. Je suis également fier de souligner comment l'équipe de Bell a fait front commun pour combattre le large éventail des conséquences du racisme et des inégalités systémiques en posant des gestes concrets au sein de notre entreprise – notamment l'établissement de nouvelles cibles de représentation des personnes noires, autochtones et de couleur au sein de la haute direction et des jeunes leaders en début de carrière – et au sein des communautés, grâce au soutien spécialisé de Bell Cause pour la cause pour les Canadiens racisés et à de nouveaux partenariats avec des conseillers experts pour orienter et renforcer notre réponse. »

## **PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS DU T2 TOUCHANT NOS ACTIVITÉS**

### **Appui aux communautés et aux membres de l'équipe issus de communautés noires, autochtones et de couleur**

Bell fait sa part pour contrer le racisme et les inégalités systémiques au moyen de nouvelles initiatives visant à soutenir les communautés et les membres de l'équipe issus de communautés noires, autochtones et de couleur. Cela comprend notamment des cibles actualisées de représentation des personnes noires, autochtones et de couleur au sein de la haute direction de Bell (au moins 25 % d'ici 2025) et parmi les stagiaires et les diplômés recrutés (au moins 40 %); de nouveaux partenariats avec [Black Professionals in Tech Network](#) (en anglais seulement) et [BIPOC TV & Film](#) (en anglais seulement), y compris la création par Bell Média d'un [Groupe de travail sur la diversité des contenus](#); et le lancement du [Fonds diversité Bell Cause pour la cause](#) de 5 millions \$ qui a pour but de soutenir la santé mentale et le bien-être des Canadiens racisés, avec des dons initiaux aux organismes [Black Youth Helpline](#) (en anglais seulement) et [l'Association nationale des centres d'amitié](#).

### **COVID-19 : réaction et relance**

Bell a fait face à la pandémie de COVID-19 en faisant en sorte que les Canadiens restent connectés et informés; en mettant la priorité sur la santé et la sécurité du public et de notre équipe; et en soutenant nos clients et les communautés avec des projets spéciaux. Malgré une demande sans précédent sur l'ensemble de nos réseaux en raison de la pandémie, Bell a maintenu la disponibilité du service à +99,99 % durant la crise; elle a déployé des tactiques novatrices pour promouvoir le service à la clientèle (notamment en équipant 12 000 agents de centres d'appels pour le télétravail, en offrant une formation d'agent de service à des milliers de membres de l'équipe et en mettant en place de nouvelles procédures d'installation à distance); et a lancé des options améliorées de vente en ligne et sur rendez-vous. Grâce à des mesures de santé et de sécurité appropriées, les centres d'appels de Bell ont repris leurs activités et sont maintenant revenus aux niveaux de service qui étaient offerts avant la pandémie, tandis que 99 % des magasins et des kiosques Bell, La Source et des distributeurs agréés ont rouvert leurs portes à l'échelle du pays. Dans le cadre du soutien offert aux communautés canadiennes durant la pandémie de COVID-19, l'initiative Bell Cause pour la cause a aussi annoncé un nouveau financement pour les fournisseurs de services en santé mentale de première ligne, y compris [Jeunesse, J'écoute](#), la [Croix-Rouge canadienne](#), [l'Association canadienne pour la santé mentale](#), [Revivre](#) et le [Fonds Bell La patrie gravée sur le cœur](#).

## **Promouvoir l'expérience client : premier rang pour Virgin Mobile et leadership en matière de diminution du nombre de plaintes à la CPRST**

Virgin Mobile Canada s'est classée au premier rang, pour la quatrième année d'affilée, dans le cadre de l'étude de J. D. Power sur le service à la clientèle offert par les fournisseurs canadiens de services sans fil, et a aussi affiché la meilleure performance selon l'étude réalisée en 2020 par la société d'analyse sur l'expérience d'achat de produits et services sans fil. La priorité stratégique qu'accorde Bell à l'expérience client s'est aussi reflétée dans le dernier rapport de la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision (CPRST) au T2, qui montre une [diminution de 26 % du nombre de plaintes des clients de Bell à la CPRST](#), encore une fois la meilleure performance parmi les entreprises de télécommunications nationales.

## **Meilleurs réseaux : leadership 5G, service Internet résidentiel sans fil en région rurale**

Bell a lancé [le plus vaste réseau 5G sans fil au Canada](#), offrant des vitesses de transmission de données sans précédent à Montréal, dans la région du Grand Toronto, à Calgary, à Edmonton et à Vancouver de même que le plus grand choix de téléphones intelligents compatibles avec la technologie 5G au Canada. Bell a annoncé que [Ericsson](#) se joindra à Nokia en tant que fournisseur d'équipement de réseau d'accès radioélectrique (RAN) pour le réseau sans fil 5G de Bell, et nous avons créé un [partenariat avec l'Université Western](#) pour accélérer l'innovation liée à la technologie 5G. À la suite du [déploiement accéléré du service Internet résidentiel sans fil en région rurale](#) en réponse à la demande inédite observée durant la pandémie de COVID-19, Bell a annoncé que [l'accès Internet 50/10 doublera les vitesses de téléchargement du service Internet résidentiel sans fil](#) dans les régions rurales du Canada cet automne, et que ce service sera aussi étendu aux collectivités rurales du Canada Atlantique.

## **Télévision et médias : Lecteur Bell, Virgin TV et acquisition de V**

Le [Lecteur Bell](#), notre plus récente innovation télé, est un appareil Android compact qui offre un accès tout-en-un à la télé en direct et à du contenu sur demande d'Alt Télé de Bell et permet d'accéder à tous les principaux services de diffusion en continu ainsi qu'à des milliers d'applications dans Google Play. [Virgin TV](#) est un nouveau service de télé qui repose sur une application et qui fonctionne sur les téléphones intelligents et tablettes iOS et Android, les ordinateurs portables ainsi que les appareils de diffusion en continu, offrant aux membres du service Virgin Internet une toute nouvelle façon de regarder la télé en direct et des émissions sur demande. [Bell Média a conclu l'acquisition de V](#), notre premier réseau de télévision généraliste de langue française, et du service de vidéo sur demande soutenu par la publicité Noovo.ca., et elle dévoilera la nouvelle marque du réseau avant la fin du mois. Bell Média a annoncé sa programmation de grande envergure [en anglais](#) (en anglais seulement) et [en français](#) pour l'automne, [Crave a lancé la programmation de HBO Max au Canada](#) (en anglais seulement) et CTV a été nommé [réseau le plus regardé au Canada pour la 19<sup>e</sup> année de suite](#) (en anglais seulement).

## **Bell vend 25 centres de données à Equinix**

Renforçant notre stratégie qui vise à mettre l'accent sur l'investissement dans les meilleurs réseaux, le meilleur contenu et les meilleurs services au Canada, Bell a convenu de [vendre 25 centres de données à Equinix](#) dans le cadre d'une transaction en espèces d'une valeur de 1,04 milliard \$. Bell, qui conserve cinq centres de données au pays, devient aussi le premier partenaire Platine d'Equinix au Canada, ce qui permettra à Bell Marchés Affaires d'offrir aux entreprises clientes un accès à la portée internationale du réseau intégré ainsi que des solutions en nuage d'Equinix. Toutes les approbations réglementaires ont été obtenues, et la transaction devrait se conclure au cours de la seconde moitié de 2020, assujettie aux conditions habituelles de clôture.

## RÉSULTATS DU T2 DE BCE

Après que BCE a annoncé, le 1<sup>er</sup> juin 2020, qu'elle avait convenu de vendre la quasi-totalité de ses centres de données, nous avons reclassé les montants des périodes antérieures liés à la vente annoncée dans les activités abandonnées dans nos états consolidés du résultat net et nos tableaux consolidés des flux de trésorerie afin que leur présentation soit cohérente avec celle de la période considérée.

### Faits saillants financiers

(en millions \$, sauf les montants par action) (non audité)	T2 2020	T2 2019	% de variation
<b>BCE</b>			
Produits d'exploitation	5 354	5 889	(9,1 %)
Bénéfice net	294	817	(64,0 %)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	237	761	(68,9 %)
Bénéfice net ajusté <sup>(1)(2)</sup>	573	840	(31,8 %)
BAIIA ajusté <sup>(3)</sup>	2 331	2 572	(9,4 %)
Bénéfice net par action ordinaire (BPA)	0,26	0,85	(69,4 %)
BPA ajusté <sup>(1)(2)</sup>	0,63	0,93	(32,3 %)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 562	2 093	22,4 %
Dépenses d'investissement	900	967	6,9 %
Flux de trésorerie disponibles <sup>(1)(4)</sup>	1 611	1 076	49,7 %

« Même si le ralentissement de l'activité économique et la baisse de la demande des clients dans tous les secteurs de Bell ont pesé très lourd sur les produits des activités ordinaires et le bénéfice du T2, Bell a enregistré une croissance positive des services sans fil postpayés et des services Internet de détail, de même qu'une diminution considérable du taux de désabonnement, notamment pour ce qui est des services traditionnels comme le service de téléphonie résidentielle. Malgré le recul du BAIIA ajusté causé par la pandémie de COVID-19, les flux de trésorerie disponibles de 1,6 milliard \$ ont augmenté de 50 % pour le trimestre et la croissance du total des flux de trésorerie disponibles s'élève à plus de 30 % pour le premier semestre de l'exercice », a affirmé Glen LeBlanc, chef des affaires financières de BCE et de Bell Canada. « Les fondamentaux à long terme sous-jacents et la performance de BCE nous inspirent toujours confiance, notamment son bilan sain et substantiel ainsi que la génération continue de flux de trésorerie disponibles qui nous procure une souplesse financière considérable pour manœuvrer durant la reprise suivant la pandémie de COVID-19 et qui couvre plus que l'ensemble de nos besoins de liquidités pour le reste de 2020. »

- Les produits d'exploitation de BCE se sont établis à 5 354 millions \$, en baisse de 9,1 % comparativement au T2 2019, en raison du ralentissement de l'activité économique et de la consommation alors que la COVID-19 a nui aux résultats financiers de tous les secteurs opérationnels de Bell, ce qui comprend une diminution de 7,5 % des produits tirés des services, qui se sont chiffrés à 4 800 millions \$, et un recul de 20,7 % des produits d'exploitation tirés des produits, qui se sont chiffrés à 554 millions \$.

- Le bénéfice net a diminué de 64,0 %, pour s'établir à 294 millions \$, et le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a totalisé 237 millions \$, soit 0,26 \$ par action, en baisse de 68,9 % et de 69,4 %, respectivement. Ces baisses s'expliquent par la hausse des autres charges, y compris des charges pour perte de valeur de 452 millions \$ liées à certaines propriétés de télé et de radio de Bell Média, et par le recul du BAIIA ajusté, facteurs partiellement contrebalancés par une diminution de l'impôt sur le résultat.
- Le bénéfice net ajusté au T2 s'est établi à 573 millions \$, soit 0,63 \$ par action ordinaire, comparativement à 840 millions \$, soit 0,93 \$ par action ordinaire au T2 2019, une baisse de respectivement 31,8 % et 32,3 %.
- Le BAIIA ajusté a diminué de 9,4 %, pour s'établir à 2 331 millions \$, du fait des baisses de 9,2 % pour les Services sans fil de Bell, de 5,3 % pour les Services sur fil de Bell et de 31,9 % pour Bell Média. La marge du BAIIA ajusté<sup>(3)</sup> consolidée de BCE a baissé de 0,2 point de pourcentage, passant à 43,5 %.
- Les dépenses d'investissement totales de BCE ont diminué de 6,9 % pour s'établir à 900 millions \$, ce qui représente un ratio d'intensité du capital<sup>(5)</sup> de 16,8 %, comparativement à 16,4 % au T2 de l'exercice précédent. Cette baisse est attribuable au plus petit nombre de nouvelles installations de services chez des clients et au ralentissement de la construction de réseaux alors que Bell a continué de se concentrer sur la stabilisation de ses activités pendant la pandémie de COVID-19 et à assurer la continuité des services essentiels. Malgré la baisse des dépenses, nous avons continué d'investir dans l'expansion de notre réseau de fibre optique, lancé le premier service sans fil 5G et accéléré le déploiement de notre service Internet résidentiel sans fil pour un plus grand nombre de foyers dans les collectivités rurales au Québec et en Ontario.
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de BCE se sont établis à 2 562 millions \$, soit une augmentation de 22,4 % par rapport à 2 093 millions \$ à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique surtout par l'accroissement des rentrées de trésorerie provenant du fonds de roulement et par le report de la date limite des paiements des versements de l'impôt sur le résultat, une des mesures de soutien du gouvernement face à la COVID-19.
- Les flux de trésorerie disponibles ont augmenté de 49,7 %, pour s'établir à 1 611 millions \$ par rapport à 1 076 millions \$ à l'exercice précédent, du fait de l'accroissement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées et des coûts liés aux acquisitions et autres payés, et de la diminution des dépenses d'investissement.

## **FAITS SAILLANTS DU T2 SUR LES ABONNÉS**

- BCE a enregistré 34 702 nouveaux abonnés nets des services sans fil (21 632 abonnés des services postpayés et 13 070 abonnés des services prépayés) au T2, franchissant la barre des 10 millions d'abonnés des services sans fil; 19 023 nouveaux abonnés nets des services Internet de détail, une perte nette de 3 604 abonnés des services de télé IP, une perte nette de 11 940 abonnés du service de télé par satellite de détail et une perte nette de 48 405 abonnés des SAR résidentiels de détail. Ces nombres d'abonnés sont présentés déduction faite des provisions liées à la COVID-19 au titre des mauvais payeurs qui n'ont pas été débranchés.
- Les connexions de BCE dans les services sans fil et les services Internet, de télé et SAR résidentiels de détail<sup>(5)</sup> totalisaient 18 935 326, soit une hausse de 1,4 % par rapport au T2 2019. Ce total inclut 10 012 259 abonnés du sans-fil, soit une hausse de 4,0 % (y compris 9 205 222 abonnés des services postpayés, soit une augmentation de 3,3 %, et 807 037 abonnés des services prépayés, soit une augmentation de 12,2 %),

3 597 219 abonnés des services Internet de détail, soit une augmentation de 3,9 %,  
2 738 365 abonnés des services de télé de détail, soit une diminution de 1,0 % (y compris  
1 766 430 abonnés des services de télé IP, soit une augmentation de 3,1 %, et  
971 935 abonnés du service de télé par satellite de détail, soit une diminution de 7,8 %) et  
2 587 483 abonnés des SAR résidentiels de détail, soit une diminution de 8,3 %.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU T2 PAR SECTEUR

### Services sans fil de Bell

- Les produits d'exploitation tirés des services sans fil ont reculé de 11,0 %, pour s'établir à 1 922 millions \$, en raison de la baisse des produits tirés des services et des produits d'exploitation tirés des produits.
- Les produits tirés des services ont diminué de 6,2 %, pour s'établir à 1 493 millions \$, ce qui résulte principalement de la diminution des produits tirés des services d'itinérance attribuable à une réduction des voyages et à l'annulation des frais d'itinérance en raison de la pandémie de COVID-19; de la diminution des frais de dépassement de données découlant de l'adoption continue des forfaits offrant des données illimitées et du recours accru des clients à leur connexion Wi-Fi résidentielle; et du soutien offert aux clients pendant la crise, y compris l'annulation ou la réduction de certains frais.
- Les produits d'exploitation tirés des produits ont baissé de 24,5 %, pour s'établir à 429 millions \$, puisque les transactions ont subi l'incidence de la fermeture des magasins de détail et du niveau d'activité réduit des consommateurs en raison de la pandémie de COVID-19.
- Dans la foulée de la baisse des produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté des Services sans fil de Bell a diminué de 9,2 %, pour s'établir à 879 millions \$. Cependant, la marge sur les services sans fil a augmenté de 0,9 point de pourcentage pour s'établir à 45,7 % par suite d'une réduction de 12,5 % des coûts d'exploitation attribuable à la diminution des ventes.
- Bell a ajouté 34 702 nouveaux abonnés nets des services postpayés et prépayés au total, comparativement à 149 478 au T2 2019.
- Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés ont totalisé 21 632, en baisse par rapport à 102 980 au T2 2019. Le niveau d'activité global sur le marché a souffert de la fermeture des canaux de vente au détail et du plus petit nombre d'offres promotionnelles en raison de la COVID-19, ce qui s'est traduit par un recul de 35,2 % des ajouts bruts d'abonnés des services postpayés au T2. Cette baisse a cependant été contrebalancée par la diminution du taux de désabonnement des services postpayés<sup>(5)</sup>, qui s'est établi à 0,82 %, notre meilleur taux à ce jour. Ce résultat est présenté déduction faite d'une provision fondée sur notre estimation du nombre de désactivations d'abonnés qui auraient autrement eu lieu au cours du trimestre pour cause de retard de paiement ou de non-paiement.
- Les ajouts nets d'abonnés des services prépayés se sont chiffrés à 13 070 abonnés par rapport à 46 498 abonnés au T2 de l'exercice précédent, ce qui reflète une baisse de 9,1 % des ajouts bruts, tandis que le taux de désabonnement des services prépayés a augmenté de 0,43 point de pourcentage pour s'établir à 4,63 %.
- La clientèle des services sans fil de Bell totalisait 10 012 259 abonnés à la fin du T2, une hausse de 4,0 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui comprend 9 205 222 abonnés des services postpayés, en hausse de 3,3 %, et 807 037 abonnés des services prépayés, en hausse de 12,2 %.
- La facturation moyenne par utilisateur (FMU) combinée<sup>(5)</sup> a diminué de 8,8 %, pour s'établir à 62,77 \$, principalement du fait de la baisse des produits tirés des services d'itinérance, des frais de dépassement de données et des autres frais en raison de la pandémie de

COVID-19, ainsi que de l'effet dilutif de la croissance continue du nombre d'abonnés des services prépayés.

### **Services sur fil de Bell**

- Le total des produits d'exploitation tirés des services sur fil a diminué de 1,0 % au T2, à 3 043 millions \$.
- Les produits tirés des services ont diminué de 0,8 % pour s'établir à 2 917 millions \$, principalement en raison de la baisse continue au titre des services voix traditionnels, des services de données et des services de télé par satellite, de la diminution des ventes de solutions d'affaires et de l'incidence des accommodements consentis aux clients durant la pandémie de COVID-19, y compris des réductions de frais et le report de l'application des hausses de prix prévues pour certains services résidentiels. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la hausse des produits combinés tirés des services Internet et des services de télé IP essentiellement attribuable à l'augmentation d'un exercice à l'autre du nombre d'abonnés aux services de détail.
- La baisse de 5,3 % des produits d'exploitation tirés des produits, qui se sont établis à 126 millions \$, est imputable à une diminution des ventes d'équipements de transmission de données aux grandes entreprises clientes et au ralentissement général des dépenses des clients en raison de la COVID-19.
- Le BAIIA ajusté des services sur fil a diminué de 5,3 % au T2 pour s'établir à 1 279 millions \$. Malgré l'incidence favorable sur les coûts de la réduction de l'activité commerciale et des autres économies et gains d'efficacité réalisés au titre des coûts discrétionnaires durant la pandémie de COVID-19, le total des coûts d'exploitation a augmenté de 2,4 % en raison de plusieurs facteurs liés à la pandémie de COVID-19, y compris l'achat d'équipement de protection individuelle (EPI), les coûts supplémentaires associés au nettoyage et aux fournitures, les coûts associés au redéploiement des employés, les dons importants de masques de protection aux travailleurs des soins de santé et autres travailleurs de première ligne, ainsi que la hausse de la dotation à la provision pour créances douteuses imputable au contexte économique et au marché de l'emploi incertains. Ces facteurs ont contribué à faire diminuer de 1,9 point de pourcentage la marge, qui s'est établie à 42,0 %.
- Bell a ajouté 19 023 nouveaux abonnés des services Internet de détail, comparativement à 19 414 au T2 2019. L'augmentation des activations résidentielles nettes, favorisée par l'expansion de la couverture du réseau de fibre et du service Internet résidentiel sans fil de Bell, de même que la diminution des désactivations d'abonnés pendant la pandémie de COVID-19 ont été contrebalancées par la réduction des ajouts nets d'abonnés dans le secteur des affaires du fait de la fermeture des entreprises non essentielles pendant la crise.
- La clientèle des services Internet de détail totalisait 3 597 219 abonnés à la fin du T2, une augmentation de 3,9 % par rapport au T2 de l'exercice précédent.
- Les services de télé IP de détail de Bell ont enregistré une perte nette de 3 604 abonnés au T2, comparativement à un ajout net de 16 775 abonnés au T2 de l'exercice précédent, en raison de la réduction des ventes et du nombre réduit de clients qui installent de nouveaux services télé dans le contexte de la pandémie de COVID-19, du taux de saturation accru des services Télé Fibe et Alt Télé de Bell, et de la substitution constante en faveur des services de télé par contournement. Bell comptait 1 766 430 abonnés des services de télé IP de détail à la fin du T2, soit une hausse de 3,1 % par rapport au T2 2019.
- Les pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite de détail ont diminué de 17,2 %, passant de 14 425 au T2 2019 à 11 940, en raison de la baisse des désactivations d'abonnés.

- À la fin du T2, Bell comptait 2 738 365 abonnés des services de télé IP et de télé par satellite de détail, soit une baisse de 1,0 % par rapport au T2 2019.
- Les pertes nettes au chapitre des SAR résidentiels de détail ont diminué de 33,5 % pour s'établir à 48 405, en raison du plus petit nombre de désactivations d'abonnés durant la pandémie de COVID-19 et de la diminution du nombre de clients ayant des forfaits promotionnels expirés. À la fin du T2, la clientèle des SAR résidentiels de détail de Bell totalisait 2 587 483 abonnés, une diminution de 8,3 % par rapport au T2 de l'exercice précédent.
- Les résultats relatifs aux abonnés des services sur fil sont présentés déduction faite de provisions fondées sur l'estimation du nombre de désactivations d'abonnés qui auraient eu lieu au cours du trimestre pour cause de retard de paiement ou de non-paiement.

### **Bell Média**

- Le total des produits d'exploitation de Bell Média a reculé de 31,2 %, pour s'établir à 579 millions \$, du fait de la diminution, d'un exercice à l'autre, des produits tirés de la publicité et des frais d'abonnement.
- Les produits tirés de la publicité ont enregistré une baisse importante en raison de la diminution des dépenses des annonceurs sur toutes les plateformes publicitaires – télé, radio, affichage et médias numériques – attribuable à l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur l'activité commerciale, de la suspension des saisons des grandes ligues sportives et de l'annulation d'autres événements en direct.
- Les produits tirés des frais d'abonnement ont diminué en raison des baisses dans plusieurs canaux reflétant le recours continu à la câbloréduction et aux services de télé par contournement. Le nombre total d'abonnés est demeuré essentiellement stable durant la pandémie de COVID-19, et le nombre d'abonnés à Crave est passé à environ 2,8 millions, par rapport à presque 2,7 millions à l'exercice précédent.
- Le BAIIA ajusté a diminué de 31,9 %, à 173 millions \$, en raison de la baisse des produits, partiellement contrebalancée par la réduction des coûts d'exploitation.

### **DIVIDENDE SUR ACTIONS ORDINAIRES**

Le conseil d'administration de BCE a déclaré un dividende trimestriel de 0,8325 \$ par action ordinaire, payable le 15 octobre 2020 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 septembre 2020.

### **PERSPECTIVES FINANCIÈRES**

Étant donné les incertitudes quant à la gravité et à la durée de la pandémie de COVID-19, y compris d'éventuelles recrudescences du nombre de cas de COVID-19, et les différentes conséquences possibles, nous ne sommes pas en mesure, pour le moment, d'estimer les répercussions qu'aura la pandémie de COVID-19 sur nos activités ou sur nos résultats financiers futurs et les hypothèses connexes. Nos activités et nos résultats financiers pourraient continuer de subir une incidence défavorable importante au cours des périodes à venir. La mesure dans laquelle la pandémie de COVID-19 continuera d'avoir un effet défavorable sur la société dépendra de l'évolution future de la situation, laquelle est inconnue et impossible à prévoir, de même que des nouvelles informations qui pourraient être dévoilées concernant la gravité, la durée et les éventuelles résurgences de cette pandémie et les actions requises pour juguler le coronavirus ou remédier à ses effets, entre autres choses. Compte tenu du contexte inédit et hautement incertain, BCE a retiré, le 6 mai 2020, toutes les orientations financières pour 2020 qu'elle avait annoncées le 6 février 2020.



Les assises commerciales sous-jacentes de BCE restent solides. Notre situation de trésorerie robuste, qui repose sur un bilan sain, la génération de flux de trésorerie disponibles substantiels et l'accès aux marchés des capitaux d'emprunt et des capitaux bancaires, devrait nous procurer une marge de manœuvre financière considérable pour réaliser nos dépenses d'investissement prévues en 2020 et pour soutenir les versements de dividendes sur actions ordinaires de BCE dans un avenir prévisible.

Veillez consulter le rapport de gestion du T2 2020 de BCE, entre autres les sections *Vue d'ensemble* (introduction de la section 1), *Hypothèses* (section 1.3), *Liquidité* (section 4.7) et *Risques d'entreprise* (section 7), pour en savoir plus sur les conséquences à ce jour et les conséquences potentielles futures de la pandémie de COVID-19 sur notre entreprise, notre situation financière, nos liquidités et nos résultats financiers.

### **TÉLÉCONFÉRENCE À L'INTENTION DES ANALYSTES FINANCIERS**

BCE tiendra une téléconférence à l'intention des analystes financiers afin de traiter de ses résultats du T2 2020, le jeudi 6 août, à 8 h (heure de l'Est). Les journalistes sont invités à y assister à titre d'auditeurs seulement. Pour participer, veuillez composer le numéro sans frais 1-866-696-5894 ou le 416-641-6150 et utilisez le code d'identification 7959145#. Une reprise sera disponible jusqu'à minuit le 4 septembre 2020 au 1-800-408-3053 ou au 905-694-9451 (composez le code d'identification 4511636#).

La conférence téléphonique fera également l'objet d'une webdiffusion en direct sur le site Web de BCE, à [Téléconférence sur les résultats de BCE pour le T2 2020](#). Le fichier MP3 sera également disponible pour téléchargement sur cette page, peu de temps après la téléconférence.

### **NOTES**

L'information contenue dans le présent communiqué est non audité.

(1) Au T2 2020, nous avons mis à jour nos définitions des termes bénéfice net ajusté, BPA ajusté et flux de trésorerie disponibles afin d'en exclure les effets des activités abandonnées, puisqu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Par suite de cette modification, les chiffres des périodes antérieures ont été retraités à des fins de comparaison.

(2) Les termes bénéfice net ajusté et BPA ajusté n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts liés au remboursement anticipé de la dette, la dépréciation d'actifs et les activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des participations ne donnant pas le contrôle (PNDPC). Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Nous utilisons le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions

qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, de la dépréciation d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le BPA sont les mesures financières conformes aux normes IFRS les plus comparables. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du BPA avec le bénéfice net ajusté, préparé sur une base consolidée et par action ordinaire de BCE (BPA ajusté), respectivement.

(en millions \$, sauf les montants par action)

	T2 2020		T2 2019	
	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	237	0,26	761	0,85
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	16	0,02	28	0,04
Pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	7	-	(9)	(0,02)
(Profits nets) pertes nettes sur placements	(11)	(0,01)	53	0,06
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	-	-	13	0,01
Perte de valeur d'actifs	328	0,36	1	-
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	(4)	-	(7)	(0,01)
Bénéfice net ajusté	573	0,63	840	0,93

(3) Les termes BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE. Le BAIIA ajusté des secteurs de BCE correspond au bénéfice sectoriel présenté à la note 4, *Information sectorielle*, des états financiers consolidés du T2 2020 de BCE. Nous définissons la marge du BAIIA ajusté comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation. Nous utilisons le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités, puisqu'ils reflètent leur rentabilité continue. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAIIA ajusté pour évaluer la capacité d'une société d'assurer le service de sa dette et de satisfaire à d'autres obligations de paiement, et qu'il constitue une mesure courante servant à évaluer les entreprises dans le secteur des télécommunications. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités. Le BAIIA ajusté est également un facteur dans la détermination de la rémunération

incitative à court terme pour l'ensemble des dirigeants. Il n'existe aucune mesure financière conforme aux normes IFRS directement comparable au BAIIA ajusté et à la marge du BAIIA ajusté. Pour remédier à cette situation, le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté.

(en millions \$)

	T2 2020	T2 2019
Bénéfice net	294	817
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	22	39
Amortissement des immobilisations corporelles	869	879
Amortissement des immobilisations incorporelles	234	220
Charges financières		
Charges d'intérêts	280	279
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	11	15
Perte de valeur d'actifs	449	1
Autres charges (produits)	80	54
Impôt sur le résultat	96	275
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	(4)	(7)
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>2 331</b>	<b>2 572</b>
<i>Produits d'exploitation de BCE</i>	<i>5 354</i>	<i>5 889</i>
Marge du BAIIA ajusté	43,5 %	43,7 %

(4) Le terme flux de trésorerie disponibles n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car ils révèlent le montant des fonds disponibles pour payer des dividendes sur actions ordinaires, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et la performance de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus comparable. Le tableau suivant présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

(en millions de dollars)

	T2 2020	T2 2019
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 562	2 093
Dépenses d'investissement	(900)	(967)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(33)	(37)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(12)	(12)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	11	21
Rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées (incluses dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation)	(17)	(22)
Flux de trésorerie disponibles	1 611	1 076

(5) Nous utilisons la FMU, le taux de désabonnement, l'intensité du capital et les unités d'abonnement afin d'évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs de performance clés ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

## MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations comprennent, sans s'y limiter, des déclarations portant sur les effets possibles sur nos activités, notre situation financière, notre liquidité et nos résultats financiers de la pandémie de COVID-19, la poursuite prévue du versement par BCE de son dividende sur actions ordinaires, nos plans de déploiement pour les réseaux et de dépenses d'investissement, la souplesse financière de BCE pour manœuvrer durant la reprise suivant la pandémie de COVID-19 et satisfaire ses besoins de liquidités prévus en 2020, l'échéancier et la réalisation prévus de la vente proposée à Equinix de 25 centres de données sur 13 sites, les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à* et *aspérer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué décrivent nos attentes en date du 6 août 2020 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué, même à la suite de

l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison. Sauf indication contraire de la part de BCE, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments exceptionnels, ni de cessions, de monétisations, de fusions, d'acquisitions, d'autres regroupements d'entreprises ou d'autres transactions qui pourraient être annoncés ou survenir après le 6 août 2020. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend de faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre nos objectifs, priorités stratégiques et perspectives commerciales, et à mieux comprendre le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

### **Hypothèses importantes**

Les déclarations prospectives énoncées dans le présent communiqué de presse reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes. Étant donné les incertitudes quant à la gravité et à la durée de la pandémie de COVID-19, y compris d'éventuelles recrudescences du nombre de cas de COVID-19, et les différentes conséquences possibles, nous ne sommes pas en mesure, pour le moment, d'estimer les répercussions qu'aura la pandémie de COVID-19 sur nos activités ou sur nos résultats financiers futurs et les hypothèses connexes. Les hypothèses décrites dans le présent communiqué de presse et, par conséquent, les déclarations prospectives fondées sur ces hypothèses, pourraient donc se révéler inexactes.

- Les liquidités que nous tirons de notre solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de la capacité inutilisée de nos facilités de crédit engagées, de nos flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, de notre accès continu aux marchés publics des titres, au marché du crédit bancaire et au marché du papier commercial grâce à nos notations de première qualité, et de notre accès continu aux programmes de créances clients titrisées seront suffisantes pour combler nos besoins de liquidités pour le reste de 2020.
- Il n'y aura pas d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos secteurs d'activité.

### **Risques importants**

Les principaux facteurs de risque, en conséquence desquels nos hypothèses et nos estimations pourraient être inexactes et les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans nos déclarations prospectives, comprennent, sans s'y limiter : des pandémies, des épidémies et d'autres risques pour la santé publique, notamment, en particulier, la pandémie de COVID-19, ainsi que l'incertitude quant à sa gravité et à sa durée, y compris d'éventuelles recrudescences du nombre de cas de COVID-19 et le rétablissement possible des mesures d'urgence et les conséquences néfastes en découlant; notre incapacité d'accéder à des sources de capital adéquates et de générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités; notre incapacité à maintenir le fonctionnement de nos réseaux dans le contexte de l'augmentation importante de la demande relativement à la capacité; le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux et mettre en œuvre des procédures d'assainissement et de sécurité supplémentaires en raison de la pandémie de COVID-19; notre incapacité à créer une expérience client positive; les interruptions de travail et les pénuries de main-d'œuvre; notre dépendance aux tiers fournisseurs, aux impartiteurs et aux

consultants pour exercer nos activités; l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE, ni que le dividende sur actions ordinaires sera majoré; la volatilité liée à l'obligation au titre des régimes de retraite et les cotisations accrues aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi; les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations, les positions, les actions et les mesures gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités; l'intensité de l'activité de nos concurrents, y compris de concurrents nouveaux et émergents, jumelée au lancement de nouveaux produits et services; le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent à l'accélération des perturbations et à la désintermédiation dans chacun de nos secteurs d'activité; les effets négatifs de l'évolution des habitudes en matière de visionnement et de l'expansion des fournisseurs de télé par contournement sur la croissance du nombre d'abonnés et de téléspectateurs et sur le marché de la publicité; l'augmentation des coûts du contenu liée au nombre croissant de concurrents nationaux et mondiaux convoitant le même contenu, et les obstacles à notre capacité à acquérir ou à concevoir du contenu de premier plan; la prolifération du piratage de contenu, qui pourrait avoir une incidence sur notre capacité à monétiser les produits et les services, et également comprimer la bande passante; la hausse du taux de pénétration des téléphones intelligents au Canada et du coût des appareils qui pourrait nuire à la croissance du nombre d'abonnés et augmenter le coût d'acquisition d'abonnés et de fidélisation de la clientèle; l'incapacité à protéger nos actifs corporels et incorporels contre des événements comme des atteintes à la sécurité de l'information, des incendies et des catastrophes naturelles; l'incapacité à transformer nos activités en vue de créer les conditions propices à une expérience véritablement centrée sur le client, tout en aplanissant notre structure de coûts; l'incapacité à continuer d'investir dans des fonctions de prochaine génération; la complexité de nos activités découlant des multiples plateformes technologiques, systèmes de facturation, canaux de vente et bases de données de commercialisation, ainsi que d'une myriade de forfaits, d'offres promotionnelles et de gammes de produits; l'incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir des systèmes de TI très performants; l'incapacité à générer les avantages escomptés de nos restructurations d'entreprises, des remplacements et des mises à niveau de systèmes, des réductions de personnel, des refontes de processus, et de l'intégration des entreprises acquises; l'incapacité de tester, de maintenir, de remplacer et de mettre à niveau nos réseaux, nos systèmes de TI, notre équipement et nos autres installations; les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir notre service de télé par satellite; l'incapacité à attirer des employés possédant les compétences appropriées, à les fidéliser et à stimuler leur performance dans un environnement sûr; les modifications à notre répertoire de fournisseurs et d'impartiteurs que nous pourrions décider d'effectuer ou que nous serions tenus d'apporter; l'échec de nos processus de sélection, de gouvernance et de surveillance des fournisseurs; le risque lié à la sécurité et à la fuite de données si les protocoles de contrôle de la sécurité qui concernent nos fournisseurs sont contournés; la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts de fabrication ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables; l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché; des impôts nouvellement exigés ou plus élevés découlant de l'adoption de nouvelles lois fiscales ou de modifications apportées aux lois fiscales existantes ou à leur interprétation, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux; l'incapacité à réduire les coûts, ainsi que toute augmentation imprévue de coûts; l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses; un règlement défavorable des litiges, en particulier des actions collectives; de nouvelles modifications ou des modifications défavorables aux lois applicables et l'incapacité d'agir en amont pour ce qui est du respect de nos obligations juridiques et réglementaires; l'incapacité à comprendre les préoccupations concernant les changements climatiques ou les attentes du

public et du gouvernement pour ce qui est des questions environnementales, et à y répondre adéquatement; les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils et des équipements de communication sans fil; et l'échéancier et la réalisation prévus de la vente proposée par BCE de 25 centres de données sur 13 sites à Equinix, qui sont assujettis aux conditions de clôture et à d'autres risques et incertitudes.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Nous encourageons les investisseurs à lire également le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2020 de BCE, daté du 5 août 2020, pour obtenir plus de détails au sujet de certains des facteurs de risque et hypothèses mentionnés et d'autres facteurs de risque et hypothèses, ces documents étant déposés par BCE auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponibles à [Sedar.com](https://www.sedar.com)) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponibles à [SEC.gov](https://www.sec.gov)). Ce document est également disponible à [BCE.ca](https://www.bce.ca).

### **À propos de BCE**

Plus grande entreprise de communications du Canada, BCE offre des services large bande évolués sans fil, de télévision, Internet et de communications d'affaires et exploite Bell Média, première entreprise de création de contenu et d'actifs média au pays. Pour en savoir plus, visitez les sites [Bell.ca](https://www.bell.ca) ou [BCE.ca](https://www.bce.ca).

L'initiative Bell Cause pour la cause fait la promotion de la santé mentale au Canada par des campagnes nationales de sensibilisation et de lutte contre la stigmatisation comme la Journée Bell Cause pour la cause, et elle assure un important financement aux soins communautaires, à la recherche et aux initiatives de leadership en milieu de travail. Pour en savoir plus, visitez le site [Bell.ca/cause](https://www.bell.ca/cause).

### **Questions des médias :**

Marie-Eve Francoeur  
514 391-5263  
[marie-eve.francoeur@bell.ca](mailto:marie-eve.francoeur@bell.ca)

### **Questions des investisseurs :**

Thane Fotopoulos  
514 870-4619  
[thane.fotopoulos@bell.ca](mailto:thane.fotopoulos@bell.ca)